

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

SOCLE

du 1^{er} septembre au 16 décembre 2022

ÉPREUVE N°1 2h15



→ **3 UC**

Finances publiques / TVA
45 mn

Comptabilité générale
45 mn

Enseignements juridiques
45 mn

ORAL COLLECTIF 30 mn



→ **1 UC**

RH, positionnement, management, comportement et communication

BLOC PROFESSIONNEL

du 3 janvier 2023 au 5 mai 2023

Contrôle fiscal, Gestion fiscale, Secteur public local, Gestion publique Etat

ÉPREUVE N°2 3h30



→ **3 UC**

en fonction du bloc fonctionnel suivi

ORAL INDIVIDUEL 30 mn



→ **1 UC**

ENSEMBLE DE LA FORMATION THÉORIQUE

→ **1 UC**

Comportement et implication professionnelle

Ainsi au **total 9 UC** seront évaluées dans le cadre de la formation dispensée en établissement.

Pour valider cette phase de la formation, le stagiaire devra avoir acquis au moins **2/3 des UC** (6 UC) dont au minimum **1 UC du socle** et **2 UC du bloc fonctionnel** (hors UC implication et intégration au sein du collectif de travail)

La validation des

Unités de compétences

Acquis +



Validé

Acquis



En cours d'acquisition



Non validé

Non acquis



STAGE PRATIQUE PROBATOIRE

du 15 mai au 28 juillet 2023

2 UC

Comportement et intégration dans le service

Gestes métiers

les UC doivent être validées pour valider le stage

COMMISSION D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

mi-juillet 2023

Si le stagiaire n'a pas satisfait à l'une ou l'autre de ces phases

CAP NATIONALE

Fin août 2023